

Consultations prébudgétaires fédérales du Parlement du Canada :

Le rôle du Comité permanent des finances de la Chambre des communes

L'honorable Wayne Easter, C.P., député
Président, Comité permanent des finances de la Chambre des communes
Chambre des communes du Canada

[@WayneEaster](#)

[#ParlAmericas2018](#)



Raison : le Règlement de la Chambre des communes



- Le Règlement de la Chambre des communes autorise le Comité permanent des finances à examiner les propositions relatives à la politique budgétaire du gouvernement fédéral et à en faire rapport
- Les audiences publiques tenues dans le cadre des consultations prébudgétaires commencent en septembre de chaque année, et l'exercice se termine par le dépôt du rapport à la Chambre des communes en décembre

Comité : les membres et le personnel



- Les membres du Comité permanent des finances proviennent des principaux partis politiques formant la Chambre des communes :
 - Parti libéral
 - Parti conservateur
 - Nouveau Parti démocratique
- Dans le cadre de cet exercice, le Comité est généralement appuyé par deux commis, jusqu'à cinq analystes, un agent de la logistique, ainsi que de nombreux interprètes et traducteurs

Exercice de consultation prébudgétaire : l'échéancier habituel



- Définir les thèmes à la fin de mai
- Rédiger un communiqué de presse au début de juin pour annoncer les thèmes, les échéances pertinentes et, s'ils sont connus, les lieux et dates des audiences publiques
- Tenir des audiences publiques à Ottawa et dans l'ensemble du Canada au cours de la dernière moitié du mois de septembre et pendant tout le mois d'octobre

Exercice de consultation prébudgétaire : l'échéancier habituel



- Rédiger le rapport au cours des trois premières semaines de novembre
- Réviser le rapport au cours de la dernière semaine de novembre et de la première semaine de décembre, au besoin
- Présenter le rapport devant la Chambre des communes au cours de la première moitié du mois de décembre

1994 : l'année où tout a commencé



- Tenue d'audiences publiques ayant permis d'orienter quelque peu le rapport du Comité, souvent sur les points suivants :
 - le processus budgétaire
 - les questions fiscales
 - la « nouvelle » économie
 - la productivité

2002 : le point tournant



- Adoption d'un vaste cadre axé sur les résultats du Recensement de 2001 ayant mené à un rapport portant sur pratiquement tous les domaines de la politique publique fédérale, y compris :
 - les particuliers
 - les entreprises
 - les communautés
- Établissement d'un modèle inclusif, qui est toujours en vigueur
- Des centaines de demandes de comparution, qui ont toutes été accueillies

De 2003 à 2010 : l'évolution progressive



- Le Comité fixe :
 - une date limite pour demander à comparaître comme témoin ou à présenter un mémoire
 - un nombre limite de pages, voire de propositions, par mémoire
 - des thèmes/enjeux précis pour orienter le contenu des mémoires et la comparution devant le Comité

De 2003 à 2010 : l'évolution progressive



- Certaines années, le Comité :
 - demande une estimation du coût fiscal des propositions pour le gouvernement fédéral
 - traite en annexe les mémoires soumis en retard ou considérés comme « hors sujet »
 - tient des audiences publiques d'un bout à l'autre du pays et fait parfois certaines visites sur place
 - limite le nombre de témoins invités à faire une présentation devant lui

2011 : le premier pas vers les consultations en ligne



- Tous les mémoires sont disponibles sur le site Web du Comité
- Le nombre de témoins invités à faire une présentation devant le Comité est strictement limité
- Des limites strictes sont imposées en tout temps :
 - date limite pour demander à comparaître comme témoin ou à présenter un mémoire
 - nombre limite de pages, voire de propositions, par mémoire
- Le but est de toujours recevoir des mémoires et des présentations axés sur certains thèmes ou enjeux

2012 : l'évolution des consultations en ligne



- Les « mémoires » sont soumis en ligne sous forme de réponses à des questions précises
- Certains mémoires ne répondent pas aux questions précises du Comité, alors que d'autres sont répétitifs, dépassent la longueur allouée ou ne permettent pas de clairement cerner « la demande »
- On note une hausse significative du nombre de répondants qui sont des particuliers et une légère baisse du nombre de répondants qui sont des organisations

2013 : l'adoption d'une approche quelque peu différente des consultations en ligne



- Le Comité demande aux témoins et aux personnes qui soumettent un mémoire d'aborder l'un des six sujets précis, en veillant surtout à définir :
 - les « gagnants » et les « perdants » à la suite de la ou des propositions
 - le coût fiscal estimatif de la ou des propositions pour le gouvernement fédéral
 - les façons de financer la ou les propositions

De 2014 à 2017 : l'évolution des consultations en ligne se poursuit



- Le Comité poursuit le processus à « deux volets » :
 - nombre limite de témoins invités à comparaître pour aborder des thèmes précis
 - mémoires soumis et téléchargés sur le site Web du Comité, portant aussi idéalement sur ces thèmes

De 2015 à 2018 : mon mandat en tant que président



- Poursuite du processus à « deux volets »
- Thèmes précis pour la comparution en tant que témoin et pour les mémoires soumis
- Tenue d'audiences à Ottawa et dans tout le pays et parfois de missions d'enquête aux États-Unis
- Efforts constants du Comité pour être inclusif dans le choix des thèmes, la sélection des témoins, la rédaction du rapport et la formulation des recommandations

De 2015 à 2018 : mon mandat en tant que président



- Inclusif en ce sens que toute personne ou tout groupe peut soumettre un mémoire
- Les mémoires et les témoins représentent souvent une grande variété de secteurs, de régions et de groupes démographiques du Canada
- Sexospécifique en ce sens que certains mémoires et témoins mettent en lumière les priorités des femmes
- Le rapport du Comité, y compris les recommandations, éclaire les décisions du ministre des Finances au sujet du budget
- Au cours des dernières années, le budget fédéral a fait l'objet d'une analyse comparative entre les sexes

2017 : les faits saillants



- Les audiences publiques se sont déroulées du 19 septembre au 1^{er} décembre
- Plus de 300 témoins ont comparu dans le cadre de 16 assemblées, dont certaines comprenaient une séance ouverte à tous
- Plus de 400 mémoires soumis
- Rapport contenant 92 recommandations

2017 : les faits saillants



- Particuliers
 - Santé, sécurité et mieux-être
 - Éducation, compétences et emploi
 - Groupes sous-représentés, y compris les personnes âgées, les peuples autochtones, les femmes et les personnes handicapées

2017 : les faits saillants



- Entreprises
 - Taxation et exigences réglementaires
 - Soutien au commerce et aux entreprises
 - Mesures en faveur de l'emploi et contributions
 - Propositions visant certains secteurs et entreprises

2017 : les faits saillants



- Gouvernement
 - Politique économique et fiscale
 - Politique environnementale, scientifique et sociale
 - Infrastructure et transports

2018 : jusqu'à présent



- Le thème est la croissance économique comme outil pour assurer la compétitivité du Canada
- Plus de 400 mémoires reçus à la date limite
- Témoins possibles identifiés
- Tenue d'audiences publiques à Ottawa et dans tout le pays
- Planification d'une mission d'enquête aux États-Unis

Consultations prébudgétaires : les bons coups



- Nombre élevé de mémoires soumis
- Mémoires généralement soumis avant la date limite fixée par le Comité
- Mémoires soumis par un large éventail de secteurs, de régions et de groupes démographiques

Consultations prébudgétaires : les moins bons coups



- Certaines années
 - Quelques mémoires dépassent la longueur limite
 - Le contenu des mémoires est « répétitif »
- La plupart des années
 - Le nombre de témoins qui demandent à comparaître dépasse le temps imparti aux audiences publiques
 - À des degrés divers, les mémoires et les témoins ne tiennent pas compte des thèmes définis par le Comité

Consultations prébudgétaires : leçons apprises



- Veiller à ce que l'outil de consultation en ligne et tous les autres outils utilisés dans le cadre de l'exercice répondent aux exigences en matière de sécurité, de conception et autres
- Mettre les outils à l'essai comme il se doit
- Assurer la disponibilité d'un personnel suffisant compte tenu des incertitudes liées à la technologie, au nombre de réponses, etc.

Consultations prébudgétaires : leçons apprises



- Cerner les thèmes qui comptent vraiment pour les particuliers, les entreprises, les collectivités et le pays
- Choisir des thèmes qui trouvent preneur auprès de l'ensemble des particuliers et des organisations
- Obtenir l'avis du plus grand nombre possible de particuliers et d'organisations concernés
- Être aussi inclusif que possible
- Intégrer au rapport du Comité la diversité des opinions exprimées par les témoins et dans les mémoires

Des questions?



Wayne Easter

Wayne.easter.m1@parl.gc.ca

613-992-2406